

Délibération au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 7 mai 2021

Stratégie internationale, européenne et transfrontalière.

Numéro E-2021-470

Adossé le long du Rhin et choisi dans la période d'après-guerre comme siège de grandes institutions européennes, notre territoire est à la fois un lieu symbole de la réconciliation franco-allemande et un laboratoire de la démocratie transfrontalière et européenne en constante évolution. Forte de cette histoire et de son identité unique, et consciente des atouts que cela constitue pour les habitant.es et le territoire, l'Eurométropole veut devenir un espace sans frontière totalement ouvert sur nos voisins allemands mais aussi sur l'Europe et le monde.

L'Eurométropole veut promouvoir le statut de capitale européenne de Strasbourg, capitale d'une Europe ouverte, plus humaine, plus solidaire. Une capitale située au cœur d'une Eurométropole citoyenne et résiliente dont l'identité eurométropolitaine est perceptible par chacun, se renforce de jour en jour et favorise l'équité économique et sociale entre ses communes membres. Elle veut aussi rayonner par son exemplarité en matière de transition écologique et s'inscrire dans des projets internationaux ambitieux et des réseaux qui lui permettent de s'enrichir de pratiques innovantes. Elle veut enfin apporter son soutien à l'égard des populations en péril dans d'autres pays.

Du fait de ses compétences, notamment en matière économique, environnementale et de mobilités, l'Eurométropole de Strasbourg dispose des moyens pour réaliser ses ambitions et accompagner le territoire et ses habitant.es vers une transition démocratique, écologique et solidaire. Pour renforcer son action, elle doit la déployer à toutes les échelles : transfrontalière, européenne et internationale et intégrer ces trois dimensions à l'ensemble de ses politiques publiques.

La présente feuille de route doit permettre d'atteindre l'ensemble de ces objectifs. Elle associe, dans son élaboration, son portage et son évaluation, les communes de l'Eurométropole, ses habitant.es, son université, ses entreprises, ses associations et toutes les forces vives du territoire, au travers notamment de l'Agora Strasbourg Capitale européenne. Elle s'articule autour de trois axes prioritaires :

- développer un bassin de vie partagé au cœur de l'espace transfrontalier du Rhin supérieur et de l'Europe,
- renforcer le statut de capitale européenne de Strasbourg,

- construire une Eurométropole solidaire, ouverte sur le monde et en prise avec les grands enjeux globaux.

1. Développer un bassin de vie partagé au cœur de l'espace transfrontalier du Rhin supérieur et de l'Europe

a. Faire de l'Eurométropole un véritable bassin de vie transfrontalier

L'Eurométropole partage un bassin de vie avec les territoires allemands voisins. Pour conforter et faire prospérer ce bassin de vie, en permettant aux habitant·es de vivre, travailler, profiter de ses loisirs des deux côtés du Rhin, sans se préoccuper de la frontière, l'Eurométropole veut :

- intégrer une dimension transfrontalière dans l'ensemble des politiques publiques et développer les projets transfrontaliers en partenariat avec les acteurs du territoire, en particulier en matière environnementale, culturelle, sportive, économique, d'insertion professionnelle, de mobilités, ... ;
- participer aux travaux du Comité de coopération transfrontalière instauré par le traité d'Aix-la-Chapelle pour lever les obstacles transfrontaliers et obtenir des aménagements dérogatoires en faveur de la qualité de vie dans le bassin transfrontalier. En complémentarité, promouvoir les spécificités des zones transfrontalières aux échelles régionales, nationales et européennes ;
- faire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau un véritable outil d'expérimentation et de développement de projets transfrontaliers ;
- impliquer directement les citoyens dans la construction d'une agglomération transfrontalière avec Kehl en s'appuyant sur les instances de concertation citoyennes existantes de part et d'autre du Rhin, le Conseil de développement et l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Dans ce cadre, l'Eurométropole s'engage à assurer la mise en œuvre des dispositions prévues par le Schéma de coopération transfrontalière adopté fin 2019 et à l'actualiser en lien avec le Schéma alsacien de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Elle animera un dialogue structuré et dynamique avec l'ensemble des acteurs de part et d'autre du Rhin pour coordonner les stratégies respectives de coopération transfrontalière. Elle s'engage aussi à développer ses relations avec d'autres métropoles du bassin rhénan, en particulier avec Karlsruhe et Freiburg, et à mobiliser davantage les instances de coopération rhénanes.

L'Eurométropole maintient également son soutien aux instances transfrontalières (Centre Européen de la Consommation, Infobest, Euro-Institut, TRION-Climate, Mission Opérationnelle Transfrontalière).

b. Promouvoir une culture eurométropolitaine et rhénane

L'Eurométropole est située au cœur de l'Europe et de l'espace rhénan. Ce territoire est depuis toujours une terre de brassage des cultures et accueille aujourd'hui des habitant·es venu·es de tous horizons, qui l'enrichissent au quotidien. Riche de ses communes, l'Eurométropole est unique. Son identité s'est construite sur son histoire et les apports successifs de ses habitant·es. Convaincus que cela constitue l'une de ses forces

et un appui à son statut européen, nous souhaitons affirmer et diffuser une véritable culture eurométropolitaine, partagée entre les habitant.es de notre territoire transfrontalier, européen et multiculturel.

Pour cela, l'Eurométropole s'engage, en appui sur l'ensemble des acteurs du territoire, à :

- associer le tissu associatif et les habitant.es à la promotion du statut européen de Strasbourg et au débat démocratique sur l'Europe grâce à l'Agora Strasbourg Capitale européenne mais aussi au travers de la Semaine européenne de la démocratie locale, du Forum mondial de la Démocratie et de la Conférence sur l'avenir de l'Europe ;
- rendre plus visible le caractère transfrontalier, européen et cosmopolite de notre territoire, en déployant des actions, projets et événements culturels, sportifs, pédagogiques et de débat sur tout le territoire ;
- promouvoir le bilinguisme franco-allemand/alsacien, la culture régionale et l'apprentissage de langues étrangères. Cet engagement est précisé dans une délibération cadre dédiée ;
- faciliter le dialogue avec les institutions européennes et le corps diplomatique et consulaire ainsi que l'accueil de groupes d'élu.es, d'agent.es et d'habitants des différentes communes au Lieu d'Europe, au Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE), au Parlement européen et au Conseil de l'Europe ;
- mettre à disposition des communes une « boîte à outils » sous la forme d'un document évolutif et d'un espace numérique collaboratif qui recensera les informations et contacts utiles aux communes sur les acteurs du territoire exerçant dans les domaines transfrontalier, européen et internationaux et proposera des moyens de diffusion de cette culture commune (kits européens, expositions, drapeaux européens, ...).

2. Renforcer le statut de capitale européenne de Strasbourg

a. Affirmer et promouvoir le statut de capitale européenne de Strasbourg

La présence à Strasbourg de nombreuses institutions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe représente un enjeu considérable pour l'Eurométropole. En créant en 2015 l'Eurométropole, la loi française a reconnu sa particularité historique, culturelle et son statut de capitale européenne. Elle a aussi pérennisé le Contrat triennal Strasbourg Capitale européenne qui mobilise le gouvernement français, l'Eurométropole, la ville de Strasbourg, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace autour du renforcement du statut européen de Strasbourg.

Le statut européen de Strasbourg, tant politique, diplomatique, culturel qu'économique, nécessite le développement d'une stratégie ciblée sur les institutions européennes, le Parlement européen en particulier, ainsi que sur l'ensemble des autres acteurs actifs à l'échelle européenne et internationale. La présence accrue d'activités parlementaires est un enjeu majeur pour le territoire et la collectivité s'engage résolument dans un effort de promotion du siège unique du Parlement européen à Strasbourg. Dans ce contexte, l'Eurométropole veut :

- s'associer aux partenaires du Contrat triennal pour rendre Strasbourg visible dans l'ensemble des cercles de décision européens et mobiliser des ambassadeur.rices de Strasbourg localement et dans les réseaux européens pour appuyer cette visibilité (entreprises, monde académique, partenaires transfrontaliers) ;

- défendre auprès des autorités compétentes l'amélioration du cadencement et du raccordement ferroviaire de notre territoire, notamment avec les aéroports de Francfort, Bâle-Mulhouse, Karlsruhe-Baden-Baden et Stuttgart ;
- intégrer l'aéroport d'Entzheim dans un plan de transport multimodal le connectant au territoire de l'Eurométropole par différents moyens, dans un objectif de transition écologique ;
- développer des services de mobilité à faible impact environnemental plus respectueux de l'environnement et des transports actifs, vers le quartier européen.

b. Intégrer l'Eurométropole dans les politiques, programmes et réseaux européens

La Commission européenne a adopté comme cadre stratégique pour toutes ses politiques le « Pacte vert » qui vise à faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone en 2050. Pour atteindre ces objectifs, près de 40% des fonds du budget pluriannuel et du plan de relance européens sont dédiés à réduire les émissions de CO².

Ces priorités européennes font écho aux orientations de l'Eurométropole en matière de transition écologique, sociale et démocratique. C'est pourquoi elle souhaite mieux intégrer les programmes européens et ainsi financer ses projets, rayonner à l'échelle européenne et améliorer l'impact de ses politiques publiques. S'inscrire davantage dans les programmes européens permet aussi de valoriser le statut de capitale européenne de Strasbourg et de se positionner comme territoire pilote de la transition écologique.

L'Eurométropole souhaite donc renforcer sa stratégie de mobilisation de financements européens pour appuyer le développement des projets du territoire dans des domaines spécifiques tels que l'environnement, l'innovation, l'emploi, l'inclusion sociale, la jeunesse, la culture, le sport ou encore les mobilités. Pour cela :

- elle met en place une cellule dédiée aux fonds européens et propose un accompagnement technique aux communes pour faciliter le dépôt de réponses à des appels à projets européens ;
- elle développera et s'appuiera aussi sur des moyens d'influence auprès des acteurs et institutions compétentes au niveau européen ;
- elle renforcera son investissement dans des réseaux et programmes transfrontaliers, européens et internationaux, ainsi que les échanges bilatéraux avec des villes étrangères en faveur de la transition écologique, sociale et démocratique. La priorité ira au renforcement des échanges avec les Eurodistricts des territoires limitrophes, les instances du Rhin Supérieur, TRION-Climate, le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), France Urbaine, Energy Cities, le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) ou encore Cités Unies France. L'investissement dans le réseau Eurocities, sera la clé de voûte de cet engagement.

Pour atteindre ses objectifs et optimiser ses politiques, l'Eurométropole veut transformer ses pratiques. Les élu.es et l'administration de l'Eurométropole doivent pouvoir accompagner ces transformations. Il s'agira donc d'européaniser les documents stratégiques, de mettre en place une commission d'élu.es dédiée aux sujets transfrontaliers, européens et internationaux, de sensibiliser élu.es et agent.es à ces questions, d'encourager les agent.es à effectuer des missions au sein de collectivités locales étrangères et de recruter de jeunes volontaires européens dans différents services de la collectivité pour

accompagner les événements et les projets des habitant-es auxquels ils apporteront une dimension européenne et internationale.

3. Construire une Eurométropole solidaire, ouverte sur le monde et en prise avec les grands enjeux globaux

Forte de son identité transfrontalière et européenne, mais aussi des différentes cultures présentes sur son sol, l'Eurométropole se doit d'être un territoire ouvert sur le reste du monde. Un territoire solidaire auprès des populations en péril, mais aussi un territoire qui offre des leviers pour ses entreprises, ses établissements d'enseignement, tous ses habitant.es présent.es à l'international. Elle doit être un appui pour eux.

a. Faire de l'Eurométropole un territoire exemplaire et solidaire à l'international, qui promeut les droits humains

Face aux grands enjeux contemporains, en particulier l'urgence climatique, l'Eurométropole se positionne comme un territoire exemplaire et un laboratoire européen des transitions dans l'une des régions les plus dynamiques d'Europe. Pour cela, elle s'appuie sur les dispositions et objectifs du Plan Climat. Il s'agit d'entrer dans une nouvelle ère pour les déplacements et les mobilités, de relever le défi climatique par un aménagement équilibré et solidaire entre les espaces naturels, l'habitat et les activités. Elle s'appuie également sur la nouvelle feuille de route économique du territoire, *le Pacte pour une économie locale durable* dont la co-construction a été initiée par l'Eurométropole afin de soutenir le développement d'une économie locale créatrice d'emplois.

Cette démarche doit soutenir les objectifs européens en faveur du climat. Elle s'inscrit aussi dans la dynamique de renforcement du rôle des collectivités locales pour relever les défis mondiaux et remplir les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans leurs dimensions sociale, environnementale, démocratique et économique. En réponse à cette ambition, l'Eurométropole souhaite :

- renforcer les partenariats internationaux existants et en développer de nouveaux pour relever les défis de la transition écologique, sociale et démocratique, permettant à l'Eurométropole de partager ses expériences et de s'enrichir de celles d'autres collectivités dans le monde ;
- soutenir et promouvoir les partenariats stratégiques entre entreprises, start-ups, écosystèmes de l'innovation au niveau international afin d'enrichir la réflexion et le positionnement stratégique de l'Eurométropole ;
- participer activement à la dynamique engagée par le réseau régional multi-acteurs Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement (GESCOD) dont la mission est de renforcer le pouvoir d'agir à l'international de tous les acteurs du territoire ;
- poursuivre son engagement en faveur de la solidarité internationale par le soutien aux projets porteurs et structurants dans ce domaine et l'aide financière aux populations en détresse touchées par des crises climatiques, des catastrophes ou des conflits armés ;
- dans le cadre du Contrat de territoire Eau et Climat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, mobiliser le dispositif de financement dit « 1% eau » au bénéfice de projets

de coopération internationale. Étudier la possibilité d'investir les dispositifs similaires « 1% énergie » et « 1% déchets » ;

- honorer la tradition de territoire hospitalier de Strasbourg en portant avec la ville de Strasbourg la candidature de notre territoire pour accueillir la délégation des athlètes apatrides concourant aux Jeux Olympiques de 2024.

b. Positionner l'Eurométropole comme un levier de développement pour nos 33 communes et pour tous les acteurs du territoire

L'Eurométropole peut s'appuyer sur les nombreux acteurs socioéconomiques du territoire dont les activités s'exercent aux échelles transfrontalière, européenne ou internationale et qui contribuent à son rayonnement et son attrait dans de nombreux domaines. Elle souhaite se positionner comme coordinatrice et facilitatrice des projets et des ambitions internationales de tous ces acteurs.

Pour contribuer au développement de l'excellence scientifique et universitaire et appuyer la transition écologique de l'économie locale durable du territoire, l'Eurométropole s'engage à :

- apporter son soutien financier aux projets qui renforcent nos établissements d'enseignement supérieur, au travers notamment du Contrat triennal ;
- soutenir en particulier l'Université de Strasbourg, le campus européen EUCOR et l'alliance EPICUR ;
- apporter son soutien financier et participer de manière active à des projets transfrontaliers (type INTERREG), traitant d'enjeux stratégiques pour la métropole au regard de ses grandes orientations politiques ;
- soutenir le projet Life Valley qui vise à valoriser l'expertise du Rhin Supérieur dans le domaine des sciences de la vie ;
- appuyer la mobilité des chercheurs, doctorants, étudiants, stagiaires à l'international et sensibiliser les acteurs économiques contributeurs aux différentes transitions engagées aux dispositifs de mobilité tels que le Volontariat international en Entreprises (V.I.E) dont l'Allemagne est un des premiers pays d'accueil ;
- valoriser la culture entrepreneuriale européenne auprès des entreprises strasbourgeoises et les accompagner au montage de projets ;
- accompagner, grâce notamment à des fonds européens, les associations et les entreprises qui souhaitent se développer, en particulier dans les domaines stratégiques de la santé et de l'environnement (économie circulaire, économie verte) ;
- soutenir les actions transfrontalières, européennes et internationales portées par les acteur.rices de l'Économie sociale et solidaire, au travers notamment du projet Kaleidoscoop ;
- appuyer le Port Autonome de Strasbourg, port rhénan majeur, dont la coopération avec les neuf autres ports rhénans doit encore être renforcée.

L'Eurométropole souhaite que sa politique internationale profite pleinement au développement durable de ses communes membres, ainsi qu'à l'ensemble des habitant.es. Pour ce faire, elle compte, en partenariat avec les communes qui le souhaiteraient :

- aider à densifier les échanges internationaux existants (jumelages, partenariats, projets) en proposant un appui technique et un rôle de conseil ;
- rendre ces partenariats et jumelages plus visibles auprès des habitant.es (communication, panneaux d'entrée de commune, ...)

- partager avec l'ensemble des communes les informations et contacts obtenus au sein des réseaux transfrontaliers, européens et internationaux pour leur permettre de développer des opportunités nouvelles de coopération et d'échanges de bonnes pratiques avec des collectivités étrangères ;
- promouvoir les pratiques et projets innovants sur leur territoire auprès de partenaires transfrontaliers, à plus large échelle ou auprès de délégations étrangères accueillies ;
- diffuser une lettre d'information sur l'actualité transfrontalière, les dispositifs, appels à projets, opportunités de financement européens qui pourraient s'offrir aux communes.

Méthodologie

La définition et la mise en œuvre de ces différents engagements ne peut se faire sans associer l'ensemble des acteurs concernés. C'est pourquoi un travail de concertation des élus de l'Eurométropole, parmi lesquels les maires des 33 communes membres, ainsi que de l'ensemble des services de l'Eurométropole, a été conduit au cours des derniers mois. Cette démarche de concertation s'est appuyée sur plusieurs entretiens ainsi que sur deux questionnaires.

Invités à exprimer librement leurs besoins et idées, les élus ont mis en avant plusieurs projets dont la présente délibération porte les prémices : coopération renforcée avec les différentes collectivités et parties prenantes notamment en Allemagne, fédération et meilleure synergie des acteurs portant l'activité transfrontalière, ouverture accrue des citoyen.nes sur les institutions européennes, portage collectif par l'ensemble des communes et acteurs du territoire du statut européen de Strasbourg, etc.

Les engagements pris au sein de cette délibération tiennent également compte des besoins identifiés auprès des acteurs du territoire, en particulier de ceux réunis au sein de l'Agora Strasbourg Capitale européenne.

L'Eurométropole s'engage à poursuivre et à consolider ce travail de concertation et de dialogue avec les maires et les représentant.e.s des communes. Ainsi, un groupe de travail dédié aux élu.e.s a été créé pour traduire concrètement les engagements de cette délibération et affiner la feuille de route, et ce en constante transversalité avec les autres politiques publiques métropolitaines. Les habitant.es et forces vives du territoire seront également associé.es à la mise en œuvre et à l'évaluation continue de ces engagements.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil,
sur proposition de la Commission Plénière,
après en avoir délibéré,
approuve*

la stratégie internationale, européenne et transfrontalière présentée dans la présente délibération,

autorise

la Présidente à prendre toutes dispositions relatives à la mise en œuvre de cette stratégie.

**Adopté le 7 mai 2021
par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après
transmission au Contrôle de Légalité préfectoral Le 17 mai 2021
(Accusé de réception N°067-246700488-20210507-130555A-
DE-1-1)**

et affichage au Centre Administratif le 14/05/21



Détails des votes électroniques

SERVICE DES ASSEMBLEES

Point 12 : Stratégie internationale, européenne et transfrontalière:

Résultats du vote (cf. détails page suite)

Pour : 90 voix + 1

M. René Schaal a rencontré un problème technique avec l'application et souhaitait voter pour.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Stratégie internationale, européenne et transfrontalière.

Pour

90

AGHA BABAEI Syamak, AMIET Eric, BAAS Fabienne, BADER Camille, BALL Christian, BARSEGHIAN Jeanne, BAUR Jacques, BOULALA Bruno, BRASSAC Christian, BREITMAN Rebecca, BROLLY Suzanne, BUCHMANN Andree, BULOOU Beatrice, CHADLI Yasmina, DAMBACH Danielle, DE VREESE Wilfrid, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DREYSSE Marie-Dominique, DRICI Salem, DUBOIS Antoine, DUMAY Julia, EGLES Bernard, FABRE Murielle, FELTZ Alexandre, FONTANEL Alain, FROEHLI Claude, GEISSMANN Céline, GRAEF-ECKERT Catherine, GUGELMANN Christine, HEIM Valérie, HENRY Martin, HERRY Jonathan, HOERLE Jean-Louis, HOFFSESS Marc, HUMANN Jean, IMBS Pia, JAMPOC-BERTRAND Nathalie, JEAN Anne-Marie, JUND Alain, KANNENGIESER Michèle, KESSOURI Annie, KIRCHER Jean-Louis, KOHLER Christel, KOSMAN Aurélie, KOUSSA Salah, KREYER Céleste, LAFAY Marina, LE SCOUEZEC Gildas, LECKLER Michèle, LIBSIG Guillaume, MACIEJEWSKI Patrick, MASTELLI Dominique, MAURER Jean-Philippe, MEYER Isabelle, MISTLER Anne, OEHLER Serge, OZENNE Pierre, PERRIN Pierre, PHILIPPS Thibaud, PREVE Jean Paul, RABOT Valentin, RAMDANE Abdelkarim, RICHARDOT Anne-Pernelle, RINKEL Marie, ROTH Pierre, SAIDANI Lamjad, SCHAAL Thierry, SCHAEFFER Jean-Michel, SCHAETZEL Françoise, SCHALCK Elsa, SCHANN Gérard, SCHOEPFF Patrice, SCHULER Georges, SOULET Benjamin, SPLET Antoine, STEFFEN Joël, STEINMANN Elodie, TERNOY Doris, TISSERAND Lucette, TRAUTMANN Catherine, TUFUOR Owusu, TURAN Hulliyya, ULRICH Laurent, VARIERAS Floriane, WACKERMANN Valerie, WERLEN Jean, ZIELINSKI Carole, ZORN Caroline, ZOURGUI Nadia

Contre

0

Abstention

0